



Code de conduite de Franke GmbH

Code de conduite



Chez Franke GmbH à Aalen, il est très important pour nous de définir et de respecter des normes éthiques et morales afin de garantir une activité commerciale responsable et durable. Notre Code de conduite sert de guide à nos employés ainsi qu'à nos partenaires commerciaux et fournisseurs afin de garantir que nous agissons toujours en conformité avec les lois et réglementations en vigueur et que nous respectons les normes les plus élevées en matière d'intégrité et d'éthique..

Nous prenons au sérieux nos responsabilités envers nos employés, nos partenaires commerciaux, nos clients et l'environnement et nous nous engageons à traiter les uns avec les autres de manière équitable, à éviter les conflits d'intérêts, à lutter contre la corruption et le blanchiment d'argent et à respecter les réglementations en matière de contrôle des exportations et de douane. En outre, nous nous engageons à protéger l'environnement, à utiliser l'énergie de manière efficace et à assurer la sécurité et la qualité des produits afin d'apporter notre contribution au développement durable.

Nous sommes conscients que le respect de ces normes n'est pas toujours facile et qu'il peut y avoir des situations dans lesquelles les collaborateurs sont confrontés à des cas de doute ou de conflit. C'est pour ces cas que nous avons formulé ce code de conduite. Il nous donne à tous une ligne directrice pour un comportement fiable et conforme à l'entreprise.

Nous sommes fiers de nous engager à respecter ces normes élevées et nous continuerons à nous efforcer de les appliquer dans tous les domaines de notre entreprise. mettre en œuvre dans notre entreprise.

Franke GmbH
Aalen

Daniel Groz
Directeur général

Sascha Eberhard
Directeur général

Principes

Franke GmbH est une entreprise fondée sur l'intégrité, l'équité et l'éthique. Nous respectons toutes les lois et réglementations en vigueur et nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées dans nos pratiques commerciales.

1. Traitement équitable des collaborateurs et des partenaires commerciaux

La Franke GmbH traite tous ses collaborateurs et partenaires commerciaux de manière équitable et respectueuse. Nous encourageons une communication et une collaboration ouvertes à tous les niveaux et veillons à créer un environnement de travail dans lequel chaque individu est apprécié.

2. Concurrence loyale

Franke GmbH s'engage en faveur d'une concurrence loyale et rejette toute forme de pratique commerciale déloyale ou déloyale. Nous respectons toutes les lois sur la concurrence et veillons à ce que toutes les décisions soient prises dans le meilleur intérêt de nos clients. de l'entreprise et de ses clients sont prises.

3. Lutte contre la corruption

Franke GmbH s'efforce de lutter contre la corruption sous toutes ses formes. Nous appliquons une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et des pots-de-vin et nous nous engageons à ce que tous nos collaborateurs et partenaires commerciaux partagent et respectent ces valeurs.

4. Gestion des biens de l'entreprise

Franke GmbH gère ses biens avec le plus grand soin. Nous veillons à ce que tous les collaborateurs et collaboratrices traitent la propriété de l'entreprise de manière responsable et ne l'utilisent qu'à des fins professionnelles. Nous veillons à ce qu'aucune propriété de l'entreprise ne soit vendue, prêtée ou empruntée sans l'accord préalable de l'entreprise.

5. Protection des secrets commerciaux et sécurité informatique

Franke GmbH veille à la protection des secrets commerciaux et oblige tous ses collaborateurs à traiter avec soin les informations et données confidentielles et à ne les utiliser qu'à des fins commerciales. Nous veillons à ce que tous les systèmes et données informatiques soient sécurisés et mettons en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir la sécurité informatique.

6. Interdiction des délits d'initiés

Franke GmbH interdit les délits d'initiés et oblige tous ses collaborateurs à traiter les informations privilégiées de manière confidentielle et à ne les utiliser qu'à des fins professionnelles. Nous veillons à ce que toutes les décisions soient basées sur des informations accessibles au public et ne contiennent pas d'informations non disponibles publiquement.

7. Éviter les conflits d'intérêts et les activités privées

Franke GmbH attend de tous ses collaborateurs et collaboratrices qu'ils évitent les conflits d'intérêts et qu'ils ne s'engagent pas dans des activités susceptibles de nuire à leur capacité à effectuer leur travail dans l'intérêt de l'entreprise. Nous attendons des collaborateurs qu'ils déclarent tout conflit d'intérêt et qu'ils ne se livrent pas à des activités privées qui seraient contraires aux politiques de notre entreprise.

8. Respect des disposition en matière de contrôle des exportations et de douane

Franke GmbH se conforme à toutes les dispositions en matière de contrôle des exportations et de douane et veille à ce que tous ses collaborateurs les respectent. Nous veillons à ce qu'aucun produit ou technologie ne soit exporté ou importé sans les autorisations nécessaires.

9. Protection du travail et de la santé

Franke GmbH attache une grande importance à la protection de la santé et de la sécurité de tous ses collaborateurs. Nous nous engageons à ce que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs travaillent dans des conditions sûres et à ce que toutes les exigences légales en matière de protection du travail et de la santé soient remplies. Nous promovons une culture de la sécurité et encourageons tous les employés à nous signaler les sources de danger afin d'éviter les blessures et les accidents.

10. Sécurité des produits et qualité

Franke GmbH s'efforce d'offrir des produits et des services de la plus haute qualité. Nous veillons à ce que tous nos produits soient conformes aux dispositions légales en vigueur et aux normes de qualité internes. Nous encourageons une culture de la qualité qui nous permet d'améliorer continuellement nos produits et services.

11. Protection de l'environnement, utilisation efficace de l'énergie et durabilité

La société Franke GmbH est consciente de sa responsabilité envers l'environnement et s'engage pour une utilisation efficace de l'énergie et des ressources. Nous nous engageons pour la durabilité et la protection de l'environnement en minimisant l'impact environnemental de nos activités commerciales et en contribuant à la protection de l'environnement par le développement de produits et de services écologiques.

12. Protection des données à caractère personnel

Franke GmbH s'engage à protéger les données personnelles conformément à la législation en vigueur sur la protection des données. Nous veillons à ce que toutes les données personnelles soient collectées et utilisées de manière appropriée afin de respecter les droits et les libertés des personnes concernées. Nous encourageons une culture de la protection des données en veillant à ce que tous les employés soient formés et comprennent que la protection des données personnelles fait partie intégrante de leur travail.

13. Intégrité financière et lutte contre le blanchiment d'argent

Franke GmbH s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière d'intégrité financière et de lutte contre le blanchiment d'argent. Nous respectons toutes les lois en vigueur et veillons à ce que toutes les transactions et données financières soient correctes et transparentes.

14. Comportement en cas de doute et personne à contacter en cas de remarques

Franke GmbH encourage tous ses employés à faire part de leurs doutes ou de leurs questions concernant le comportement et les pratiques commerciales de Franke GmbH. Nous offrons des possibilités de soumettre des remarques confidentielles sans avoir à craindre des conséquences négatives. Toutes les remarques seront prises au sérieux et traitées de manière confidentielle.

15. Responsabilité particulière des cadres

Les cadres de Franke GmbH ont la responsabilité particulière de promouvoir et de donner l'exemple des normes et des valeurs de l'entreprise. Ils veillent à ce que tous les collaborateurs connaissent et comprennent ces normes. Les cadres ont également la responsabilité particulière de prendre au sérieux les préoccupations et les remarques et d'y répondre de manière appropriée. Ils

sont tenus de promouvoir l'intégrité, l'équité et l'éthique et de veiller à ce que toutes les pratiques commerciales soient menées en conformité avec nos valeurs et nos normes.